

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
 dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE**Echos et Nouvelles**
DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert a réuni dimanche soir, 19 juin, à Son hôtel de l'avenue du Trocadéro, une cinquantaine de savants et d'amis de la science, tant français qu'étrangers, pour leur faire exposer par l'auteur lui-même, M. Charles Bénard, enseigne de vaisseau de réserve, président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, membre de la Commission permanente de l'Association internationale de la marine, etc., etc., « un projet d'expédition océanographique double à travers le bassin polaire arctique ».

On remarquait dans l'assistance : MM. Bouquet de la Grye; Grandidier; Guyou; Bertin, directeur du génie maritime; H. Becquerel; Maurice Lœwy, directeur de l'Observatoire de Paris; Maurice Lévy, inspecteur général des ponts et chaussées; Armand Gautier; Henri Moissan, de Lapparent, Cailletet, Bischoffsheim, membres de l'Institut; les professeurs Thoulet, de Nancy, et Hergesell, de Strasbourg; le capitaine Ferrier, du génie; le lieutenant de vaisseau Sauerwein, aide de camp du Prince; les docteurs Doyen et Henri de Rothschild; MM. Jean Becquerel, Georges Kohn, etc., etc.

Le Ministre de la marine s'était fait représenter par M. Tissier, chef de son cabinet.

Le Prince a ouvert la séance en présentant à l'auditoire le conférencier dont il a énuméré les titres et rappelé les services rendus à la science comme président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, chef du secrétariat de la Société de géographie de Bordeaux et membre de la Commission météorologique de la Gironde.

Il a terminé en paraphrasant cette pensée de lord Beaconsfield : « Les avantages scientifiques des explorations polaires et l'encouragement qu'elles apportent au génie des entreprises maritimes sont des raisons suffisantes pour les poursuivre. »

M. Bénard a été ensuite invité à faire l'exposé de son projet.

L'orateur est entré immédiatement dans le cœur du sujet et, en fort bons termes, d'une netteté et d'une clarté admirables, il a fait voir qu'étant donné l'état d'avancement des découvertes autour du bassin maritime polaire, il ne reste aujourd'hui que deux sortes d'explorations rationnelles à entreprendre :

1^o Des explorations annuelles localisées sur le périmètre du bassin arctique, aussi nombreuses que possible, analogues à celle du Prince de Monaco dans la baie Red, à celle de Greely dans la baie du fort Conger et à celle de Sverdrup dans l'archipel de Parry;

2^o De grandes missions de pénétration dans le bassin maritime polaire, entreprises avec des bateaux spéciaux, transformés en observatoires, en laboratoires, ayant la solidité suffisante pour résister aux assauts du « pack » et emportant le matériel et les vivres nécessaires pour le nombre d'années correspondant à l'itinéraire suivi.

C'est à ces dernières missions qu'il s'arrête exclusivement. Il se demande ensuite quelle est la route rationnelle à suivre pour rapporter la moisson la plus ample d'observations météorologiques, glaciaires, océanographiques et scientifiques de tous ordres.

En principe, puisqu'il s'agit de navires, pour se placer dans les circonstances les plus favorables il faut prendre une route dans laquelle ces navires n'aient pas à refouler des courants généraux contre lesquels il n'y a pas à lutter à cause des glaces qu'ils entraînent.

On est amené ainsi tout naturellement à éliminer les routes du détroit de Smith et de la côte orientale groenlandaise qui sont, en somme, les grands lits de la descente glaciaire. D'ailleurs, l'expérience confirme cette appréciation; aucune mission n'a jamais pu remonter le courant glacé le long du Groenland : la *Germania* et la *Lilloise* y ont péri corps et biens; quelques navires comme l'*Alert* et le *Polaris* ont pu franchir le canal Robeson et parvenir à l'entrée de la mer de Lincoln, mais aucun n'a pu songer un instant à s'engager dans cette mer dont les courants compriment constamment les glaces contre les côtes.

Le Spitzberg ne peut pas non plus servir de point de départ; le navire qui tenterait de gagner l'Océan polaire depuis cette terre aurait à lutter sous un angle de 45° contre la dérive des banquises, il serait entraîné par elles sur la côte orientale du Groenland. Les mêmes inconvénients se retrouveraient sous un angle de 90° en partant de la terre de François-Joseph.

Le seul moyen de traverser la grande cuvette polaire consiste à refaire le voyage du *Fram* un peu plus au nord et à prendre de nouveau, comme l'a dit Nansen, « un billet de glaçon dans le grand convoi des glaces. »

Il convient de rappeler, en effet, que l'idée première de la traversée du bassin polaire dans le sens du grand courant arctique, est née à la suite de la découverte des bois flottés et des boues de Sibérie sur les côtes orientales et méridionales du Groenland et aussi à la découverte au cap Farewell des épaves de la *Jeannette*, abandonnée par son équipage au nord de l'île Bennett.

Il faut donc partir d'un port norvégien (Tromsø ou Vardø), traverser la partie méridionale de la mer de Barentz, relâcher à Karabova pour prendre des équipes de chiens, remonter entre la banquise et la terre la presqu'île de Yalmal, relâcher à Port-Dickson pour embarquer le charbon apporté par un vapeur affrété spécialement, longer en fin d'été la presqu'île Taimyr, gagner à l'automne les îles de la Nouvelle-Sibérie, et, « au lieu de faire route droit au nord, comme le *Fram*, gagner, coûte que coûte, fût-ce au prix d'un hivernage dans une des îles Lliakoff ou à l'île Bennett, un point situé sur le 150° degré de longitude Est. Rendus à ce point, le ou les navires de l'expédition n'ont plus qu'à se laisser entraîner par la banquise. »

S'ils suivent une route sensiblement parallèle à celle du *Fram*, ils traverseront le bassin maritime arctique sur d'autres lignes que celle du *Fram* et passeront incontestablement dans le voisinage très

immédiat du pôle nord. Ils suivraient en somme la route qu'ont dû parcourir les épaves de la *Jeannette*.

M. Bénard est partisan de deux navires reliés par la télégraphie sans fil, et non d'un seul, parce qu'arrivés au bord de la banquise qui devra les claver, ils pourront se séparer de 50, 60 à 80 milles, et tracer ainsi sur le bassin deux lignes de sondages et deux lignes de dragage du sol marin; ils constitueront de cette façon deux observatoires météorologiques, magnétiques, glaciaires et flottants.

L'orateur a terminé sa conférence en donnant les détails les plus minutieux sur la construction et la forme que devront affecter ces navires, leur aménagement, etc.

La durée de la campagne est escomptée à trois ans, les approvisionnements sont prévus pour cinq ans. Enfin, les frais de l'expédition que l'on pourrait croire *a priori* bien plus considérables, ne s'élèveront qu'à la somme d'un million et demi de francs au plus.

Le reste de la soirée a été consacré à un échange d'idées pratiques, et à une causerie sur l'emploi des ballonnets, des cerfs-volants, l'installation de la télégraphie sans fil, les questions de magnétisme, d'électricité, d'analyse d'eau et d'air à élucider, etc., à laquelle ont pris part MM. Thoulet, Hergesell, Maurice Lœwy, Maurice Lévy, le capitaine Ferrier, MM. Moissan, Cailletet et plusieurs autres personnes encore.

La séance a été levée après que l'assistance toute entière eût voté à l'unanimité et signé un procès-verbal constatant l'utilité scientifique de cette expédition.

Le Prince a présenté, lundi dernier, à l'Institut une note de M. Buchanan sur un nouveau piézomètre imaginé par lui, pendant une campagne à bord de la *Princesse-Alice*, pour mesurer la compressibilité de l'eau de mer.

Le Prince a également présenté un travail de M. Thoulet sur certains éléments fournis par les campagnes scientifiques de la *Princesse-Alice* : température, teneur en calcaire et en ammoniacque des fonds qui constituent le massif des Açores.

Lundi soir, le Prince Albert a donné, dans Son hôtel, un dîner auquel assistaient MM. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, le général André, ministre de la Guerre, Camille Pelletan, ministre de la Marine, et M^{me} Pelletan; Joseph Reinach et plusieurs autres personnalités.

Le lendemain, le Prince a quitté le Havre avec Son yacht *Princesse-Alice* pour se rendre à Kiel. Son Altesse Sérénissime est accompagnée notamment du baron d'Estournelles de Constant et de savants anglais et allemands.

En témoignage de reconnaissance pour la Conférence que S. A. S. le Prince a faite à Marseille, le 24 mars dernier, dans la Salle des fêtes de la Chambre de commerce de Marseille, cette Chambre Lui a fait parvenir une de ses médailles.

Le Prince a exprimé au Président de la Chambre

de Commerce la satisfaction que Lui a causée cet hommage, qui restera un des souvenirs les plus précieux de Sa carrière scientifique.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

TRANSFORMATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Exécution de l'Ordonnance du 7 Juin 1902

ARRÊTÉ

Nous, Gouverneur Général de la Principauté,
Vu la Convention internationale annexée à l'Ordonnance du 8 juillet 1891;
Vu l'Ordonnance du 7 juin 1902;

Vu le rapport du Directeur des Travaux Publics en date du 25 avril 1904;

Vu le procès-verbal d'enquête ouverte à la Mairie du 10 au 15 mai 1904, ensemble les plans et autres pièces du projet;

Vu la demande du Directeur des Travaux Publics et des Téléphones, en date du 20 mai, déposée à la suite des observations produites à l'enquête;

Considérant que les motifs invoqués par les intéressés pour s'opposer aux travaux projetés seraient de nature à nuire à l'intérêt public et que, d'ailleurs, il sera tenu compte du préjudice causé, s'il y a lieu.

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — MM. les Ingénieurs des Télégraphes français ainsi que M. le Directeur des Travaux Publics et des Téléphones de la Principauté et les Agents sous leurs ordres sont autorisés à procéder à toutes les opérations et travaux nécessaires pour la transformation, par voie aérienne et souterraine, du réseau téléphonique, à pénétrer, pour l'exécution des travaux, dans les propriétés closes ou non closes, ainsi que sur les toits ou terrasses des bâtiments indiqués dans le tracé du projet.

ART. 2. — Toutes facilités seront données aux agents désignés ci-dessus pour l'exécution de leurs opérations.

ART. 3. — Les travaux à effectuer comportent l'ouverture de tranchées sur voies publiques ou privées, pour le logement des câbles souterrains, et la pose d'appuis, poteaux et supports sur les murs ou toitures des immeubles désignés au projet.

ART. 4. — Le présent Arrêté sera notifié aux intéressés conformément aux articles 5 et 7 de l'Ordonnance du 7 juin 1902.

ART. 5. — M. le Maire, M. le Directeur des Travaux Publics et des Téléphones, M. le Commandant des Carabiniers et M. le Directeur de la Sûreté Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-cinq juin mil neuf cent quatre.

Pour le Gouverneur Général en congé :
Le Secrétaire Général,
Comte H. DE MALEVILLE.

ARRÊTÉ

Le Maire de Monaco, considérant que, par suite des travaux en cours d'exécution, il est devenu difficile et même dangereux de prendre des baigns dans le port, vient de prendre l'arrêté suivant modifiant celui pris le 1^{er} juin dernier :
Article premier. — L'article premier de l'arrêté sus-visé est modifié comme suit :

Il est formellement interdit à toute personne de se baigner dans le port. Il est également interdit d'y faire baigner des chevaux ou autres bêtes de somme.

Art. 2. — Le Directeur de la Sûreté publique et le Commandant des carabiniers sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, accompagné de sa famille, a quitté la Principauté la semaine dernière, se rendant, comme chaque année, en sa propriété de Ferney-Voltaire où il passera l'été.

La sortie annuelle de la Société Chorale l'*Avenir*, de Monaco, a eu lieu avant-hier ; le but choisi était San Remo, la coquette ville italienne qui est une des perles de la Ligurie. Partis de Monaco à 7 heures 15, nos orphéonistes, auxquels s'étaient joints beaucoup de membres honoraires et plusieurs invités, sont arrivés, après une courte station à Vintimille, à 9 heures à San Remo. Ils ont été reçus à la gare par M. l'avocat Aprosio, consul de la Principauté, et M. J.-B. Robino, adjoint, représentant le Maire momentanément absent, tandis que, rangée sur le quai d'arrivée, la *Musique Municipale* fait entendre les chants nationaux et ses plus joyeuses fanfares.

Le défilé s'organise aussitôt et on se rend au Consulat de Monaco, où une réception des plus cordiales est faite par le distingué Consul et où des toasts cordiaux sont échangés ; puis au Municipio où la Chorale exécute, avec son talent ordinaire, le *Réveil de la Ferme*. Un vermouth d'honneur est cordialement offert dans la grande et belle salle du Conseil Municipal, et M. l'adjoint Robino, en termes éloquents, autant qu'aimables, souhaite la bienvenue à la Société Monégasque.

En un défilé, conduit par la *Musique Municipale* qui exécute d'entraînants pas-redoublés, la Chorale se rend ensuite au kiosque de la musique où elle fait entendre successivement quatre morceaux de son répertoire, chaleureusement applaudis par le nombreux et sympathique public qui avait suivi la réception.

A midi, le traditionnel banquet a été servi au restaurant Mazar. Au champagne, des toasts, chaudement applaudis, ont été portés par l'aimable président de la Chorale, M. Félix Gindre, à LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie et à la Famille Princière, à la Municipalité et à la population de San Remo, aux présidents et invités de la Chorale, et à la presse ; par M. l'adjoint J.-B. Robino, à la prospérité de Monaco et à la Municipalité Monégasque ; par M. le Consul de Monaco, à S. A. S. le Prince Albert et au génie des races latines ; par M. de Loth, adjoint au Maire de Monaco, à la Municipalité de San Remo, à la population et à l'avenir des Sociétés Musicales et Chorales ; par M. Natta, receveur des Douanes à Vintimille, à M. Gindre et à la Société ; par M. le docteur Ventura, président de l'Association de la presse de San Remo et de la Ligurie, souhaitant la bienvenue à ses confrères et levant son verre à l'union de la Principauté, de la France et de l'Italie ; par M. le chanoine Mercier ; par M. Louis Néri, président de la Société des Régates, et par M. J. Maubert, au nom de la presse locale et régionale. Après le banquet, on s'est séparé pour visiter en petits groupes les curiosités de la ville et les jolis coins de ses environs.

La Société a quitté San Remo à 7 heures, et à 9 heures elle rentrait à Monaco, tous se montrant enchantés de cette belle excursion, de l'agréable journée qu'on venait de passer et, surtout, de l'accueil chaleureux qu'on y avait reçu.

Nous apprenons les fiançailles de M^{lle} Paule Colignon, fille du docteur Colignon, médecin en chef de l'hôpital de Monaco, avec M. Alfred de Bouchony, marquis de Montalet-Alais, garde général des forêts.

La fête patronale de saint Louis de Gonzague a été célébrée mardi dernier, suivant la tradition, au collège de la Visitation. Dans la matinée avaient eu lieu la première communion et la confirmation pour les élèves de l'établissement.

S. G. M^{gr} du Curel, évêque de Monaco, a présidé à ces diverses cérémonies, auxquelles assistaient les parents des élèves et un certain nombre des personnalités monégasques.

Le soir un brillant feu d'artifice a été tiré dans la cour du collège.

A l'occasion de la Saint-Félix, la Société Chorale l'*Avenir* a donné à son président, M. Gindre, une sérénade sous la direction de M. Nef. Les membres du bureau ont été reçus par M. Gindre et lui ont offert, au nom de la Société, une fort belle garniture de cheminée en faïence et des gerbes de fleurs. La soirée s'est terminée par des toasts cordiaux.

Accident. — Un sapeur-pompier nommé Jules Bauché a fait dans la rue une chute, par suite de laquelle un verre qu'il tenait à la main lui a fait, en se brisant, de profondes entailles. Bauché a dû se rendre à l'hôpital où l'on a pratiqué une suture. Ses blessures n'offrent aucun caractère de gravité.

Mercredi dernier, M. Tairraz, président du Sport Vélodipédique Monégasque, a offert un banquet amical aux membres du Comité et aux anciens présidents et vice-présidents de la Société.

M. Ch. Savelli a déposé au bureau de police une boucle d'oreille en argent, trouvée dans les jardins de Saint-Martin.

Les régates régionales de Saint-Jean ont eu lieu hier par une faible brise d'Est. Les membres du yachting monégasque s'y sont particulièrement distingués. Voici d'ailleurs les résultats de ces courses :

- PREMIÈRE SÉRIE — Yachts n'exécédant pas 1 tonneau :
- 1^{er} *Yetta*, à M. Vatrican, de Monaco. Temps réel, 1 h. 55'45".
 - 2^e *Triolet*, à M. Boréa, du C. N. N. Temps réel, 2 h. 4'20".
 - 3^e *Va Partout*, à M. Garaccio, du C. N. N. Temps réel, 2 h. 4'22".

- DEUXIÈME SÉRIE. — Yachts au-dessus de 1 tonneau et n'exécédant pas 5 tonneaux :
- 1^{er} *Riou*, à M. Latty, de Cannes. Temps réel, 1 h. 56'30", temps compensé, 2 h. 3'32".
 - 2^e *Foletto*, à M. Barral, de Monaco. Temps réel, 1 h. 54'10", temps compensé, 2 h. 5'43".
 - 3^e *Madeleine*, à M. Caruta, de Monaco. Temps réel, 1 h. 55'1", temps compensé, 2 h. 6'44".
 - 4^e *Etoile Filante*, à M. Garaccio, du C. N. N. Temps réel, 2 h. 22'30", temps compensé, 2 h. 34'3".

- TROISIÈME SÉRIE. — Yachts au-dessus de 5 tonneaux :
- 1^{er} *Mathilde*, à M. Caisson, de Cannes. Temps réel, 1 h. 46'15".

- QUATRIÈME SÉRIE. — Bateaux de pêche de 5 m. 50 de long :
- 1^{er} *Julienne*, à M. Marquet, de Monaco. Temps réel, 1 h. 42'20".
 - 2^e *Monplaisir II*, à M. R. Roux, de Nice. Temps réel, 2 h. 14'50".

AU DEHORS

De Nice :
M. et M^{me} Jules Cheret, après avoir passé l'hiver en leur villa Marie-Antoinette, avenue Saint-Laurent, sont partis par le rapide de 3 h. 15, se rendant à Paris.

De Paris :
Déplacements et villégiatures :
Le duc et la duchesse de Vendôme sont au Mont-Doré, M^{me} de Bracquemont au château de Courville, la vicomtesse de Cassagne au château de Noailiac ; la vicomtesse de Courcy, née La Tour Maubourg, au château de Villequier ; la comtesse J. de Ganay au château de Visigneux, la duchesse de Trévise au château de Coupray, le vicomte de Calan à Grenoble, le baron de l'Espinasse à Uriage, la comtesse de Montaigu à La Bretesche, la marquise de

Moulins-Rochefort à Baden, le comte Gérard d'Esclables d'Hust à Noyon, le vicomte et la vicomtesse de Faria à la Bourboule, la vicomtesse Pierre d'Indy au château du Fey, le marquis de Langle à Rennes, M. de Laprade à Saint-Palais-sur-Mer, M. Henri de Malézieux à Vichy.

De Londres :

Vendredi dernier a eu lieu la célébration officielle de l'anniversaire de la naissance du roi Edouard dans tout le Royaume-Uni.

A Londres, en l'absence du roi, parti pour Kiel, le prince de Galles a présidé le défilé des troupes sur l'esplanade des Horses Guards.

Une foule nombreuse assistait comme chaque année, à la cérémonie que favorisait un temps splendide.

La reine, qui était présente, a été vivement applaudie.

Lettre de Paris

Paris, 25 Juin 1904.

Les savants, qui s'étaient réunis hier à la tour Eiffel pour célébrer la fête du soleil, n'honorèrent point l'astre du jour à la façon des sectateurs de Zoroastre. Ce fut une cérémonie calme et digne, que la lune éclaira sans jalousie. Car, si l'on nous affirma sur tous les tons — et les plus doctes — qu'il n'y avait point de nuit, il n'en est pas moins vrai que, si l'on vit clair, ce fut à cause de la lune, sans parler de l'électricité.

Tout d'abord, les astronomes et les savants avaient pris part à un banquet. Ils étaient au dessert, à neuf heures et vingt-huit secondes, lorsque le soleil passa au solstice. Et le coup de canon qui retentit alors ne les troubla point. Déjà, les invités à la fête étaient réunis dans la salle du théâtre. Les savants, moins exacts que le soleil, les firent attendre un peu. Après quoi, ils arrivèrent à pas tranquilles et prirent place sur la scène.

Le bon M. Janssen était le grand-prêtre de la fête. Et son visage était aimablement patriarcal. Pour M. Flammarion, sa barbe frisottante prenait des allures assyriennes, ainsi qu'il convenait. Tous deux se placèrent en avant. M. Janssen commença son allocution par un éloge de la tour Eiffel, dont il vanta — un peu tard, peut-être — la construction hardie. Il remercia de leur présence ceux qui l'entouraient. Et il y avait MM. Lœvy, Poincaré, Lippmann, Mascard, Cailletet, le colonel Renard, le prince Roland Bonaparte et vingt autres savants notoires.

M. Flammarion se leva et fit l'histoire du culte solaire. M. Flammarion est d'une effrayante érudition. Les Aryas, qui adorèrent Agni; les Chaldéens, tous les peuples disparus qui firent monter vers l'astre leurs prières terrifiées défilèrent devant nous. Et on ne nous fit grâce d'aucune coutume populaire où l'on peut retrouver quelque vestige de cette religion primitive. On parla des feux de la Saint-Jean. Et M. Flammarion fit même allusion à la lampe du sanctuaire, et à l'ostensorio qui, après tout, rappelle le soleil.

Toutefois il se défendit de vouloir célébrer l'astre du jour à la façon d'Héliogabale, car il savait que le soleil n'est point un astre intelligent. Mais il fallait, dit-il, n'en pas oublier l'importance. Et il cita des chiffres colossaux, propres à jeter l'étonnement dans l'esprit des auditeurs. Il dit que, pour égaler la chaleur du soleil, il faudrait onze quadrillions six cent mille milliards de tonnes de charbon brûlant ensemble; que, si notre bras était assez long pour que nous puissions nous brûler au soleil, nous ne percevions la sensation de brûlure qu'au bout de cent quatrevingt-sept ans, car la vitesse de la sensation nerveuse n'est que de 23 mètres par seconde. Et il disait ces choses d'un air simple, avec une figure modeste.

Pour terminer il s'adressa à tous ceux qui, dans le lointain des âges, avaient adoré l'astre. Et il leur enjoignit de devenir muets. Car, dit-il, nous ne sommes que des pygmées, pour prétendre escalader le ciel. Et il fit à son tour l'éloge de la tour Eiffel, « ce temple moderne élevé au culte de la nature ».

Un concert eut lieu, après une séance de projections. M. Mounet-Sully s'y fit entendre. Et, à minuit et demi, les astronomes montèrent au faite de la tour, pour assister au lever du soleil.

Une exposition de peinture à coup sûr un peu tardive, c'est le Salon Français.

Il n'y a pas bien longtemps, on proclamait assez volontiers, un peut partout, que « l'art n'a pas de patrie ». Les temps sont changés ! Sur l'initiative de M. Paul-Charles-Marie de Plument de Bailhac, s'est ouvert hier, au Cours-la-Reine, un salon de peinture exclusivement composé d'œuvres d'artistes français, et refusant impitoyablement —

fût-il génial ! — tout tableau signé d'un auteur étranger. Sans vouloir juger cette conception — approuvée par certains, blâmée par d'autres — en quelque sorte nationaliste, on ne peut que regretter la tardive éclosion, en plein été, de cette importante exposition. Il faut pourtant constater que, malgré les impitoyables rayons d'un chaud soleil, embrasant les vitres des serres, mal garanties par de légers velums, un assez nombreux public parcourait à petits pas les allées au gravier soigneusement ratissé. L'absence de personnages officiels se rachète par l'affirmation des organisateurs qui déclarent que le président de la République viendra dans la semaine.

Le troisième « vernissage », plus officiel qu'officiel, n'a point l'apparat des précédents. Les dames portent de l'anale toilettes de foulard ou de mousseline, et les maris ont de larges et démocratiques chapeaux de paille, et des complets clairs. Quelques-uns ne craignent même point d'arborer fièrement pantalons et souliers blancs. Plusieurs artistes se plantent non loin de leurs toiles, jouant l'indifférence, tout en essayant de surprendre au vol quelques jugements des concurrents; d'autres font une consciencieuse promenade, entrecoupée de stations assez longues, de préférence devant les « croutes »; d'autres encore se désespèrent en consultant le catalogue erroné, suivant l'immuable règle, prévu tel, d'ailleurs, par un article des statuts disant que « le comité décline toute responsabilité pécuniaire au sujet des erreurs qui pourront se glisser dans le catalogue ». Et partout furent les usuels papotages et les rosseries méchantes, ou qui veulent l'être, des rivaux et concurrents.

La causticité peut d'ailleurs s'exercer assez facilement, car le nombre des toiles exposées prime de beaucoup la qualité. On admire toutefois, presque sans réserves, de beaux portraits de MM. Bailly, Genty, Cadiou, Lepape, et surtout l'admirable « Madeleine Roch », de M. Paul-Franz Namur. D'unanimes louanges se manifestent devant les envois de MM. Delpy, Allouard, Bourgeois et Leroy-Dionet. Le premier nous montre Mantes, qui s'éveille, en une frissonnante, lumineuse et jolie matinée.

J'en passe. Mais à quand les Salons de la petite patrie, où chaque département exposera ses gloires locales.

L'annonce de la conférence du professeur J. Grancher, sur « la tuberculose maladie sociale », avait fait salle comble à la Société de l'Internat.

L'éminent professeur de clinique infantile à la Faculté s'est attaché d'abord à démontrer en quoi la tuberculose est, avant tout, un mal social. Puis s'aidant des statistiques les plus rigoureuses, il a fait voir que la Ville de Paris, qui a réduit — grâce aux mesures d'hygiène sociale récemment prises — sa mortalité globale à 13,6 pour 1,000, n'a pourtant rien gagné ou presque rien au point de vue spécial de la mortalité par tuberculose, parce qu'elle n'a rien fait encore pour l'assainissement des logements ouvriers.

Londres a vu diminuer de 40 pour 100 sa mortalité par phtisie, grâce à sa seule loi sur les logements insalubres. Roubaix, Tourcoing, où presque tous les ouvriers ont leur logis particulier et relativement propre, perdent beaucoup moins de tuberculeux que Paris. A la Havane, rien que par les mesures d'assainissement des logis pauvres prises en vue de la fièvre jaune, la mortalité par tuberculose a diminué de plus d'un quart depuis l'occupation américaine.

Mais, s'adressant à des médecins, et à une élite de médecins, M. le professeur Grancher avait surtout à cœur de leur faire toucher du doigt le rôle qui leur appartient de jouer dans la grande lutte entreprise contre le fléau.

Leur devoir principal est de dépister la phtisie tout à son début, d'en faire le diagnostic précoce, à ce moment où la maladie, à peine installée à demeure, est encore curable, parfaitement curable par le repos, l'aération, la suralimentation, dans l'énorme proportion de 80 pour 100.

Se conformant à la tradition que vient de reprendre le conseil municipal de Paris, le nouveau bureau du conseil général de la Seine a fait demander audience au Président de la République, aux présidents des deux Chambres et au ministre de l'Intérieur, président du conseil.

M. Landrin, qui vient d'être élu président du conseil général, est un Parisien de Paris. Ouvrier ciseleur, il est âgé de soixante-trois ans et représente à l'Hôtel de Ville le quartier du Père-Lachaise depuis 1894. Il succédait alors à M. Vaillant, élu député, dont il partage les opinions politiques. Le président du conseil général de la Seine est, en effet, un des membres les plus influents du parti socialiste révolutionnaire. Sous l'Empire, il appartenait à l'Internationale des travailleurs, et, en 1871, il fit le coup de feu sur les barricades, après avoir pris part à la bataille de Montretout, avec le 66^e bataillon de marche. Poursuivi plusieurs fois, enfermé à Sainte-Pélagie pendant trois

mois, M. Landrin se réfugia à Londres, d'où il revint en 1883.

Malgré ses opinions avancées, M. Landrin jouit à l'Hôtel de Ville d'une très grande autorité, et il est estimé de tous ses collègues, sans distinction de parti. L. S.

LETTRES ET ARTS

La ville d'Avignon et l'Académie de Vaucluse fêteront, les 16 et 17 juillet prochain, le sixième centenaire de la naissance de Pétrarque.

Le Ministre de l'instruction publique et l'Académie française seront représentés.

M. Gabriel d'Annunzio a fait savoir qu'il se proposait d'assister à ces fêtes et de déclamer une ode triomphale à la séance des Jeux floraux, qui se tiendra à la fontaine de Vaucluse.

Voici, d'autre part, la lettre que le Ministre de l'instruction publique d'Italie vient d'écrire au président de l'Académie de Vaucluse :

« Monsieur le Président,

« L'Italie est heureuse de s'associer à la noble initiative de l'Académie de Vaucluse en l'honneur du Grand Poète, dont le centenaire vient en ce moment heureux pour les deux nations, comme si son ombre glorieuse voulait donner un éclat exceptionnel à la manifestation des sentiments qui unissent les deux peuples et auxquels la sainte poésie prête sa consécration idéale.

« J'ai l'honneur de vous annoncer que le Gouvernement italien sera représenté aux solennités de Vaucluse et d'Avignon par M. le chevalier Emilio Pinchia, sous-secrétaire d'Etat au Ministère Royal de l'Instruction publique.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, le témoignage de ma considération distinguée.

« Très dévoué : ORLANDO ».

Coquelin à Orange. — Tout est décidé, les engagements sont signés. M. Coquelin jouera, lui aussi, sur la scène du théâtre antique d'Orange les 16 et 17 juillet prochain. Les meilleurs artistes de la Gaité et quelques autres protagonistes de valeur ont accepté de faire partie de la distribution des deux spectacles.

L'*Arlesienne* sera jouée pour la première fois là-bas le 17 juillet avec M. Coquelin aîné (Balthasar), Jean Coquelin (Francet), Dorival (Frédéri), M^{lle} Moreno (Vivette).

M. Edouard Colonne dirigera l'orchestre pour l'exécution de la partition de Bizet.

La veille, les deux Coquelin, le père et le fils, auront joué *Amphitryon* secondés par M. Dorival et M^{lle} Moreno. Cette dernière artiste, l'actuelle Roxane de *Cyrano*, paraîtra aussi dans *Andromaque*, avec M. de Max.

Deux belles soirées en perspective pour Orange.

Au Conservatoire. — Sont admis à prendre part au concours public pour les instruments à vents (bois), les élèves dont les noms suivent : Flûte (classe de M. Taffanel), MM. Bouillard, Grisard, Poyans, Hérissé, Raonilalao, Camus, Guilloteau, Laurent, Joffroy. — Hautbois (classe de M. Gillet), MM. Babout, Henri, Rouzeré, Victor, Pontier, Vaillant, Tabuteau, Longatte. — Clarinette (classe de M. Turban), MM. Linger, Jules Michel, Auguste Périer, Bineaux, Capelle, Hamelin, Moulin, Lortion, Joseph Loterie, Maurice Dubois. — Basson (classe de M. E. Bourdeau), MM. Rogeau, Sage, Préheuri, Charpin, Hénon, Rœimbourg, Letellier.

Les concours publics sont fixés aux dates suivantes : lundi 18 juillet, contrebasse, alto, violoncelle; mardi 19, chant (hommes); mercredi 20, chant (femmes); jeudi 21, piano (femmes); vendredi 22, violon; samedi 23, opéra comique; lundi 25, harpe, piano (hommes); mardi 26, opéra; mercredi 27, tragédie, comédie; jeudi 28, flûte, hautbois, clarinette, basson; vendredi 29, cor, cornet à pistons, trompette, trombone.

L'Académie, procédant au renouvellement trimestriel de son bureau, a élu M. Gabriel Hanotaux, directeur, pour le troisième trimestre de 1904, période pendant laquelle les fonctions de chancelier seront remplies par M. Ludovic Halévy.

La fin de la séance a été consacrée à l'audition des rapports sur les différents prix de vertu et à l'examen des titres des candidats au fauteuil vacant par suite du décès de M. Gréard.

M. Mézières a fait à ce propos l'exposé des titres de M. Gebhart, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

L'élection du successeur de M. Gréard reste toujours fixée à jeudi prochain, 30 juin.

A l'Opéra-Comique. — Nous avons dit que M. Albert Carré donnerait, l'hiver prochain, la *Cabrera*, l'œuvre lyrique de MM. Henri Cain et Gabriel Dupont, qui vient d'obtenir le prix de 50,000 francs du concours Sonzogno.

On nous écrit de Milan que M. Carré vient, à cet effet, d'engager la Bellincioni, qui a fait, au Théâtre-Lyrique de Milan, une admirable création du principal rôle de cet ouvrage.

L'Institut Royal des architectes anglais a décerné sa médaille d'or annuelle à M. Auguste Choisy, de Paris.

La médaille est offerte par le Roi Edouard, dont elle porte le nom.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 Juin 1904

BASTIA, brick-goëlette *Antoine Piccioni*, fr., c. Campadonio, charbon, sable.

CANNES, b. *Conception*, fr., c. Logne, —
 b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —
 b. *Monte-Carlo*, fr., c. Regretto, —
 b. *Indus*, fr., c. Tassis, —
 b. *Me-se-arselle*, fr., c. Garel, —
 b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —
 on-*echer*, fr., c. Arnaud, —
 GÈNES, remorqueur *Marta*, ital., c. Zoleri, remorque un chaland.

Départs du 19 au 26 Juin

SAINT-RAPHAEL, goëlette *Primitive*, fr., c. Dalest, sur lest.

CANNES, b. *Conception*, fr., c. Logne, —
 b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —
 b. *Monte-Carlo*, fr., c. Regretta, —
 b. *Indus*, fr., c. Tassis, —
 b. *Marie*, fr., c. Gastinelli, —
 b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —
 b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
 SAN REMO, remorqueur *Roma*, ital., c. Zoleri, remorque la drague *Liguria*.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e EYMIN, notaire à Monaco, les sept avril et trente mai mil neuf cent quatre, M. Jacques-Émile RÉMONDET, propriétaire, demeurant à Savigny-lès-Beaune (Côte d'Or), a acquis de madame Madeleine KÖENINGER, propriétaire, demeurant autrefois à Monaco et actuellement à Azeglio, province de Turin (Italie), veuve de M. Joseph JAQUET,

Moyennant, en sus des charges, un prix principal de cinquante neuf mille francs,

Une maison sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue de Millo, appelée villa Georgette, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, ensemble le terrain sur lequel elle repose, d'une contenance de deux cent dix mètres carrés environ, le tout porté au plan cadastral sous partie du n° 325 de la section B, confiné dans son ensemble : à l'est, à la rue Saige; au midi, à M^{me} Palmero; à l'ouest, à M. Onégia, et au nord, à la rue de Millo,

Pour l'exécution de ce contrat, domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition transcrite de ce même contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur la maison acquise par M. Rémondet, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles aient à requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 28 juin 1904.

Pour extrait :

Signé: Alex. EYMIN.

A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (entre le Crédit Lyonnais et la gare de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE
 MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.
MANUCURE

M^{me} M. Rosticher

Masseuse diplômée
de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage
 du Dr Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

Nettoyage à Sec parfait. USINE À VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvels. Prix modérés.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. — CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. — PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances velopédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châ-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, bil-lets de banque, archives et mi-nutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bi-joux, etc. Assurances des bijoux-tiers, horlogers et négociants en matières précieuses. Assurances contre les détour-nements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

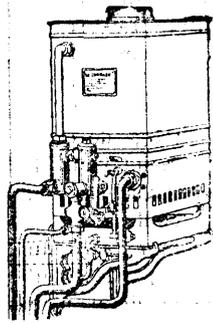
J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDOMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets. Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonction-nement au magasin.

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINÉ et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	20	772.2	711.4	70.8	70.5	70.2	25	25.8	24.4	23.5			
21	69	68.8	68.4	68.1	68	24.5	25.6	25.1	24.1	23.			
22	66	66.5	65.1	64.5	64.2	24.5	25.2	24.8	24.2	23.1			
23	64	63.4	63.1	62.8	62.6	4.4	25	24.3	24.1	23.			
24	63	62.2	63.5	64	65.1	24.5	25.1	24.2	23.5	22.8			
25	66	67.2	66	65.1	64.5	24.8	25	24.3	23.5	23.1			
26	64	64.2	63	63.2	63	27.1	28.2	30	28.2	24.2			

DATES

20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26

TEMPÉRATURES EXTREMES

Maxima. 25.8 | 25.6 | 25.2 | 25.2 | 25.1 | 25.1 | 30.2
 Minima. 22.5 | 21.6 | 22.2 | 22.2 | 22.1 | 22.2 | 22.2

Pluie tombée: 00mm